



No de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE
2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218
Lorrainville (Québec) J0Z 2R0
Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380
lorrainville@lorrainville.ca
www.lorrainville.ca

**Province de Québec
Comté de Témiscamingue
Municipalité de Lorrainville**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, le **mardi 20 décembre 2022 à 19 h 30**, dûment convoquée et tenue selon la loi maintenant devant public, à la **salle du conseil** situé au 2, rue St-Jean-Baptiste à Lorrainville. Lors des séances, toutes les personnes présentes doivent respecter les mesures sanitaires en vigueur. Le prolongement de l'état d'urgence est jusqu'à nouvel ordre, par l'arrêté ministériel 2022-035.

Sont présents :

M^{me} Aline Beauregard, conseillère n° 1
M^{me} Nathalie Goulet, conseillère n° 2
M^{me} Virginie Plumier, conseillère n° 3
M. Simon Mayer, conseiller n° 4
M. Gabriel Girard, conseiller n° 6

Est absente :

M^{me} Cindy Paquin, conseillère n° 5

Formant quorum sous la présidence de M. Simon Gélinas, maire

Présence également de M^{me} Lynda Gauvin, directrice générale/
greffière-trésorière.

8728-12-22

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Aline Beauregard et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Constater que l'avis de convocation a été signifié;
3. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025;
4. Adoption du budget 2023;
5. Période de questions portera exclusivement sur les points à l'ordre du jour;
6. Levée de la séance.

« Adopté »

Constater que l'avis de convocation a été signifié

L'avis de convocation a été signifié par courriel le 16 décembre 2022 aux élus. Tous les élus confirment l'avoir bien reçu.

3747



No de résolution
ou annotation

8729-12-22



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE

2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218

Lorrainville (Québec) J0Z 2R0

Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380

lorrainville@lorrainville.ca

www.lorrainville.ca

Adoption du plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025

Il est proposé par M^{me} Virginie Plumier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville adopte le plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 suivant :

Description / Immobilisation	2023 (\$)	2024 (\$)	2025 (\$)	Budget		
				Détails 2023 (\$)	Emprunt (\$)	Fonds d'administration (\$)
Administration générale						
Sous-total administration générale						
Sécurité publique						
Sous-total sécurité publique						
Voirie municipale						
Chemin des Quinze (CC 5) (rechargement/compaction/fossé/débroussaillage)	311 754			TECQ		
Chemin des 5 ^e -et-6 ^e -Rangs (CC 2) (scarification/rechargement/compaction)	100 000			TECQ		
Rue St-Joseph (réparation d'un tronçon - pluvial et asphalte)	472 369			TECQ		
Bâtiment du puits	100 892			Subvention		
Sous-total voirie municipale	985 015					
Aménagement, urbanisme et développement						
Centre Richelieu - pavage		75 000				
Centre Richelieu - Matériel Centre de Congrès	50 000			Subvention 25 000\$		25 000
Sous-total aménagement, urbanisme, développement	50 000	75 000				25 000
Loisir et culture						
Parc secteur Lavallée		200 000				
Sous-total loisirs et culture		200 000				
Grand total	1 035 015	275 000				25 000

« Adopté »

8730-12-22

Adoption du budget 2023

Il est proposé par M. Simon Mayer et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville adopte le budget pour l'exercice financier 2023 où sont présentés

3748



No de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE

2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218

Lorrainville (Québec) J0Z 2R0

Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380

lorrainville@lorrainville.ca

www.lorrainville.ca

des revenus de fonctionnement de 2 407 770 \$, des charges de 2 178 170 \$, des affectations aux fins fiscales au montant de 204 600 \$, et des dépenses en immobilisations de 25 000 \$ qui se lit comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

FONDS D'ADMINISTRATION

EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

<u>REVENUS</u>	2023
Taxes	1 853 185 \$
Paiement tenant lieu de taxes	123 592
Transferts	240 372
Services rendus	67 521
Imposition de droits	48 100
Amendes et pénalités	8 000
Intérêts	10 500
Cession immobilisations	56 500
TOTAL DES REVENUS	<u>2 407 770 \$</u>
<u>CHARGES</u>	
Administration générale	505 687 \$
Sécurité publique	174 226
Transport	532 298
Hygiène du milieu	328 870
Santé et bien-être	4 500
Aménagement, urbanisme et développement	118 825
Loisirs et culture	423 546
Frais de financement	90 218
TOTAL DES CHARGES	<u>2 178 170 \$</u>
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
Financement – remboursement dette à long terme	202 800 \$
Fonds réservés – dépenses électorales	1 800
TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALES	<u>204 600 \$</u>
DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	
Loisirs et culture	25 000
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	<u>25 000 \$</u>
GRAND TOTAL DES CHARGES + AUTRES	<u>2 407 770 \$</u>

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville publie dans le journal Le Lien, un tableau expliquant le budget 2023.

« Adopté »

3749



No de résolution
ou annotation

8731-12-22



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE
2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218
Lorrainville (Québec) J0Z 2R0
Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380
lorrainville@lorrainville.ca
www.lorrainville.ca

Période de questions

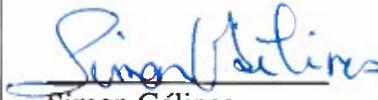
Il n'y a aucune personne dans l'assistance.

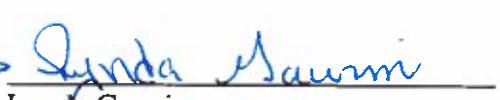
Levée d'assemblée

Il est proposé par M^{me} Aline Beaugard et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'assemblée soit levée. Il est 20 h 39.

« Adopté »


Simon Gélinas
Maire


Lynda Gauvin
Directrice générale/greffière-trésorière

« Je, Simon Gélinas, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal. »

